



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE A.A.P.C.

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1) Nom, Adresses et Points de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

Section II : OBJET DU MARCHÉ

1) Description

Objet du marché :

**CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE RUE LAFAYETTE
COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200)**

Type de marché : Travaux

Code CPV : 45000000-7 travaux de construction

Les prestations sont réparties en 14 lots et font l'objet de marchés distincts.

Lot 1	GROS-ŒUVRE
Lot 2	BATIMENTS INDUSTRIELS
Lot 3	MENUISERIES EXTERIEURES
Lot 4	PLATRERIE
Lot 5	MENUISERIES INTERIEURES
Lot 6	FAUX-PLAFOND
Lot 7	CARRELAGE
Lot 8	PEINTURE – REVETEMENTS DE SOLS
Lot 9	SERRES
Lot 10	ELECTRICITE (courant Fort et Faible)
Lot 11	CHAUFFAGE – VENTILATION - PLOMBERIE
Lot 12	V.R.D.
Lot 13	CLOTURE ET PORTAIL
Lot 14	ELEVATEUR

Les candidats ont la possibilité de répondre pour un ou plusieurs lots.

Variantes libres : autorisées non

Variantes obligatoires (ex Options) : oui non

Lot n°1 : Variante obligatoire 1 : recouvrement intermédiaire du bâtiment hangar/stockage

Variante obligatoire 8 : fosse

Lot n°3 : Variante obligatoire 2 : motorisation des portes sectionnelles

 Variante obligatoire 3 : barillets électroniques

Lot n°5 : Variante obligatoire 4 : mobilier vestiaires

Lot n°10 : Variante obligatoire 5 : éclairage des parkings

Lot n°11 : Variante obligatoire 6 : climatisation des bureaux

 Variante obligatoire 7 : adoucisseur (traitement de l'eau)

Lot 12 : Variante obligatoire 9 : VRD 1 (cuve EP 20 M³)

 Variante obligatoire 10 : VRD 2 (cuve EP 40 M³)

Les variantes obligatoires sont proposées au soumissionnaire à l'initiative de la personne publique qui décidera de les retenir ou non au moment de l'attribution du marché. **Les candidats devront impérativement répondre à ces variantes obligatoires définies dans le CCTP**

2) Visite du site des travaux (obligatoire uniquement pour le lot 12 V.R.D.)

Les candidats, avant la remise des offres, devront procéder sur place à une visite détaillée afin d'apprécier toutes difficultés ou sujétions liées à l'état des lieux et avoir pris connaissance de la nature et de l'emplacement de ces lieux, des possibilités d'accès, d'installation de chantier, de stockage de matériaux, des disponibilités en eau, électricité, etc et avoir pris éventuellement connaissance des servitudes ou obligations.

**La visite des lieux pourra se faire en prenant rendez-vous
auprès de Monsieur AVENIER au 03 86 26 50 33 ou Monsieur RUHLMANN au 03 86 26 50 36
Fax 03 86 26 50 16**

aux jours et aux heures d'ouverture des bureaux, à savoir :

du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 14 h à 17 h.

Les visites sont fixées le lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h

Le certificat de visite joint au dossier de consultation sera retourné au candidat, par email, dés signature par le représentant du maître d'ouvrage

Cette attestation devra obligatoirement être jointe à l'offre. A défaut, l'offre sera rejetée.

Attention : fin des visites arrêtée le 09/04/2018 - 17 heures. délai de rigueur

3) Durée du marché ou délai d'exécution

Ce délai d'exécution court à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de début de travaux. Cet ordre de service sera établi par le Maître d'Œuvre pour tous les lots du marché.

Le délai d'exécution est de TREIZE (13) mois suivant planning joint à la consultation (compris UN mois de préparation, congés payés et hors intempéries) à compter de la date indiquée dans l'ordre de service établi par le Maître d'œuvre, prescrivant de démarrer les travaux.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 04/06/2018

Section III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

1) Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les ressources propres de la commune
- Par crédit ouvert au budget, paiement par virement administratif, à compter de la réception de la facture, dans un délai de 30 jours

2) Conditions de participation/ Critères de sélection des candidatures

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, tout candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui.

Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Préalablement le pouvoir adjudicateur vérifiera la conformité de l'ensemble des renseignements et documents demandés ci-dessus.

Le pouvoir adjudicateur pourra demander aux candidats de compléter leur dossier de candidature s'il constate l'absence ou l'incomplétude des pièces dont la production était demandée, conformément et suivant les dispositions de l'article 55-I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

En cas de non présentation de l'une de ces pièces, le candidat devra la produire ou la compléter dans un délai de 5 jours à compter de la réception de la demande par le représentant du pouvoir adjudicateur.

La capacité des candidats à réaliser les prestations définies dans le cahier des charges seront jugées au vu des références, moyens techniques et humains et certificats de capacité produits

Si un candidat se trouve dans un cas d'interdiction de soumissionner, ne satisfait pas aux conditions de participation ou ne peut produire dans le délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur, sa candidature est déclarée irrecevable et le candidat est éliminé.

Conformément à l'article 50 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, le pouvoir adjudicateur pourra exiger le remplacement :

- d'un cotraitant à l'encontre duquel il existe un motif d'exclusion par un autre cotraitant ;
- d'un sous-traitant présenté au dépôt de l'offre à l'encontre duquel il existe un motif d'exclusion par un autre sous-traitant ;

dans un délai de 10 jours à compter de la réception de cette demande par le soumissionnaire (mandataire ou candidat individuel), sous peine d'exclusion de la procédure.

Section IV : PROCEDURE

1) Type de procédure/ Mode de passation

Procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics.

2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

3) Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres : 12/04/2018 – 12 heures

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro

Section V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1) Autres informations

Adresse de retrait des dossiers :

Le dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) en format dématérialisé est téléchargeable gratuitement sur la plateforme dématérialisée Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté <https://marches.e-bourgogne.fr/> - (réf : CTM-58). En cas de problème ou d'impossibilité de téléchargement, s'adresser à la Mairie de COSNE SUR LOIRE dont l'adresse est indiquée ci-dessus, par écrit, fax, courriel.

Réception des offres :

Sous forme « papier » elles doivent être remises contre récépissé, ou envoyées par lettre recommandée avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date en vigueur, à la Mairie de COSNE SUR LOIRE, *aux Services Techniques Municipaux*.

Les plis porteront la mention « Construction du CTM – Rue Lafayette – COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) – Lot (s) n°(s) – NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLS »

Sous forme électronique les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté : <https://marches.e-bourgogne.fr>. La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site.

2) Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.00

Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.02

3) Adresse où l'on peut demander des renseignements complémentaires

Renseignements administratifs : Services Techniques Municipaux : ☎ 03 86 26 50 36

Renseignements techniques : à demander par écrit, fax ou mail au Maître d'oeuvre

La Maîtrise d'Œuvre est assurée par :

La sarl TABBAGH-WERNER-GRAZIANI : architecte mandataire : luc.tabbagh@tabbagh-werner-graziani.com

Dominique CALLIET : économiste : calliet.laurent@wanadoo.fr

BET P. MACOUIN: Electricité : pmacouin@be-macouin.fr

BET TRAMIER: chauffage – Ventilation – Plomberie : bet.tramier@wanadoo.fr

ADEV ENVIRONNEMENT : bet environnement : contact@adev-environnement.com

AIDA : bet acoustique : karin.letygrant@aida-acoustique.com

EN QUETE PAYSAGE : paysagiste : claire-helene.delouvec@orange.fr

Les renseignements techniques sont à adresser à la :

**SARL TABBAGH WERNER GRAZIANI (architecte mandataire)
19, Rue Alphonse Baudin 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE**

E-mail: luc.tabbagh@tabbagh-werner-graziani.com

Téléphone: 03 86 26 94 93

4) **Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/03/2018**



**Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée
aux marchés publics
Micheline HENRY**